

l'affiche

Suppressions d'emplois

L'État persiste et signe

Les recteurs ont reçu notification des emplois qui seront supprimés dans leur académie, tant pour l'enseignement privé que pour l'enseignement public.

La rigueur budgétaire prend le pas sur toute considération humaine ou qualitative.

Pire : la représentation nationale a voté un abondement de 4 millions d'euros au programme 139 (enseignement privé) qui devait éviter la suppression de 300 emplois. De sa propre autorité, et en contradiction flagrante avec la volonté explicite des députés et des sénateurs, le ministre de l'Éducation nationale a décidé d'abaisser ce nombre à 100 emplois. Il aggrave ainsi la situation des établissements et du service rendu aux élèves et aux familles.

C'est inacceptable ! La fédération nationale des SPELC appelle la communauté de l'enseignement privé à se rassembler et à s'opposer avec la plus grande énergie à cette mesure particulièrement inique et contraire à l'esprit démocratique qui devrait prédominer dans notre pays. Le SPELC fera prochainement des propositions précises à ses partenaires.

Le SPELC a participé aux réunions organisées au ministère et assistera aux réunions académiques. Cependant, il ne cautionne pas la répartition des suppressions d'emplois et considère que les chiffres actuellement fournis ne sont pas définitifs.

**Le SPELC réaffirme
son opposition totale
à ces mesures.**

